

Risque de refus de titre de séjour

Par leamssi, le 29/05/2016 à 11:43

Bonjour,

je suis arrivé en France en 2013 ! 2013 2014 1 ére année prépa pcsi j'ai réussi ! 2014/2015 2 éme année prépa pc (physique chimie) j'ai pas eu de concours du coup j'ai fait une 5/2 (refaire la 2 éme année) mais j'ai absenter beaucoup pendant le 2 éme semestre mais j'ai passé les concours et je pense pas les avoir! j'ai postulé pour une L2 physique! et aujourd'hui m'ont annoncer que je suis accepter en l2 ainsi que le directeur de mon lycée m'as fait une attestation d'assiduité et il a écrit que mes absence était le 2 éme trimestre était justifié par des problèmes familiaux!

est ce que y'a le risque de refuser mon renouvellement de titre de séjour ?